



# FRANCE PLACEMENTS DES MÉNAGES

## COMMENT LES MÉNAGES FRANÇAIS ONT-ILS UTILISÉ LEUR ÉPARGNE EN 2023 ET 2024 ?

10 avril 2025

**Juba IHADDADEN**

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT  
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



ÉTUDES ÉCONOMIQUES GROUPE

# ÉPARGNE ET PLACEMENTS DES MÉNAGES FRANÇAIS

## SYNTHÈSE

### *Poursuite de l'arbitrage en faveur des dépôts bancaires rémunérés et de l'assurance-vie dans un contexte de baisse progressive des taux des produits d'épargne*

En 2024, le taux d'épargne des ménages s'est maintenu à un niveau élevé, au-dessus de son niveau d'avant la crise sanitaire. Malgré cela, les flux placés dans les produits financiers par les ménages sont, en proportion de leur revenu, inférieurs en 2024 à leur niveau de 2019. Cela s'explique par le retournement du marché immobilier, provoqué par la hausse du coût du crédit, qui a entraîné la stagnation de l'encours de crédits. En effet, les flux de placements financiers sont la somme entre l'épargne financière et le flux net de crédit. Les arbitrages au sein des placements financiers des ménages se sont matérialisés par :

- la poursuite de l'érosion des dépôts à vue, moindre en 2024 qu'en 2023,
- le maintien de l'attractivité des livrets d'épargne et des dépôts à terme,
- le dynamisme de la collecte en assurance-vie, avec un regain d'intérêt pour les fonds euros.

# SOMMAIRE

- 1 | **Comportement d'épargne des ménages**
- 2 **Utilisation de l'épargne brute**
- 3 **Placements et patrimoine financiers des ménages**
- 4 **Allocation des flux de placements des ménages**

# COMPORTEMENT D'ÉPARGNE DES MÉNAGES

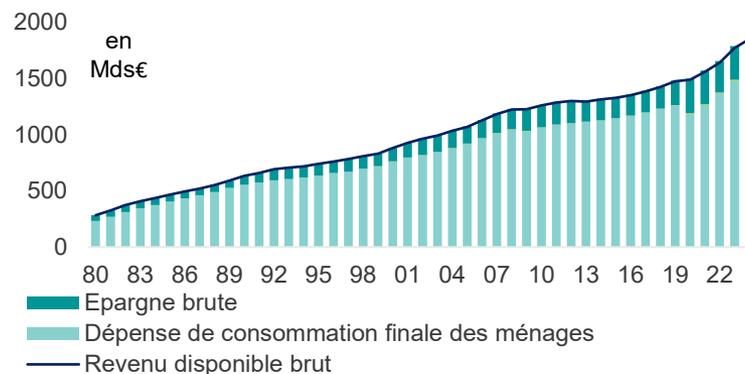
## L'ÉPARGNE, UN CONCEPT FORMALISÉ PAR LA COMPTABILITÉ NATIONALE

Le revenu disponible brut (RDB) correspond au revenu, après impôts et prestations sociales, que les ménages peuvent affecter à la consommation, à l'investissement ou à l'épargne financière – sachant que certains ménages peuvent avoir recours au crédit pour compléter leurs ressources. L'épargne brute des ménages est ce qu'il reste de leur RDB une fois les dépenses de consommation effectuées. Les ménages se constituent une épargne pour plusieurs raisons : assurer une protection face aux événements imprévisibles dans la vie (chômage, accident, maladie, décès...) et préparer des projets à court ou plus long terme (voyage, paiement de frais de scolarité, achat ou rénovation d'un logement, préparation de la retraite). La décision d'épargner constitue donc un arbitrage intertemporel pour un ménage : en fonction de sa contrainte de ressources présentes et futures, il choisit d'épargner plus aujourd'hui pour consommer plus ultérieurement ou de consommer plus aujourd'hui au détriment de l'épargne et de la consommation future. Du point de vue de la comptabilité nationale, l'épargne brute s'exprime comme suit :

$$\begin{aligned} \text{Epargne brute}^1 \\ &= \text{Revenu Disponible Brut} \\ &- \text{Dépenses de consommation finale des ménages} \end{aligned}$$

En 2020, l'épargne brute des ménages a connu une hausse inédite de 41,9% par rapport à 2019 : avec les restrictions sanitaires, la consommation des ménages s'est contractée de 5,8%, tandis que leur RDB a légèrement progressé (+1%). La Banque de France estime à 175 Mds€ le surplus d'épargne cumulé entre début 2020 et fin 2021 à cause des restrictions sanitaires et de l'incertitude provoquée par la diffusion de la pandémie. Après avoir reculé en 2021 et 2022, l'épargne brute a repris sa hausse en 2023 et atteint 338,9 Mds€ en 2024 (contre 306 Mds€ en 2020 et 278 Mds€ en 2022).

Emploi du revenu disponible brut en valeur des ménages en France depuis 1980



Sources : Insee Crédit Agricole S.A

<sup>1</sup> Un ajustement pour variation des droits de pension est également effectué. Cette opération permet de faire apparaître dans l'épargne des ménages la variation des droits à pension sur lesquels ces derniers ont un droit certain. En effet, il y a deux régimes de prestations de retraite définies : elles sont à « droits aléatoires », si le versement de la pension de retraite est conditionné par la présence du salarié dans l'entreprise lors de son départ à la retraite, et à « droits certains », dans le cas contraire. Néanmoins, ce poste est négligeable par rapport aux autres composantes du RDB des ménages : en 2024, il ne représentait que 0,5% du RDB.

# COMPORTEMENT D'ÉPARGNE DES MÉNAGES

## UN TAUX D'ÉPARGNE HISTORIQUEMENT HAUT DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE COVID

Le taux d'épargne représente l'effort consenti par les ménages pour épargner. C'est la part du revenu qui n'est pas consommée. Il s'exprime comme suit :

$$\text{Taux d'épargne} = \frac{\text{Épargne brute}}{\text{Revenu Disponible Brut}}$$

En 2024, le taux d'épargne des ménages français s'est maintenu à un niveau élevé, à 18% (contre 16,9% en 2023 et 2022). La hausse du taux d'épargne en 2024 par rapport à 2023 s'explique par la progression plus marquée du revenu disponible brut (+4,4% sur un an) que des dépenses de consommation (+3,1% sur un an).

La persistance d'un taux d'épargne au-dessus des niveaux observés avant la crise sanitaire est un sujet d'interrogation pour les économistes. Les facteurs qui expliquent usuellement les fluctuations de court terme du taux d'épargne sont le pouvoir d'achat, l'inflation, le chômage et l'investissement en logements, mais les évolutions de ces paramètres ne parviennent pas à expliquer pleinement le niveau du taux d'épargne actuel.

Taux d'épargne annuel en France depuis 1980



Sources : Insee, Crédit Agricole S.A

# COMPORTEMENT D'ÉPARGNE DES MÉNAGES

## COMMENT EXPLIQUER LA PERSISTANCE D'UN TAUX D'ÉPARGNE ÉLEVÉ DEPUIS 2020 ?

Dans sa note de conjoncture de décembre 2024<sup>2</sup>, l'Insee émet plusieurs hypothèses afin d'expliquer cette apparente incohérence.

*Primo*, des hypothèses liées à des développements conjoncturels, et pour partie temporaires, sont formulées :

- Malgré une inflation qui est revenue progressivement à des niveaux proches de ceux d'avant la crise sanitaire (1,3% sur un an en décembre 2024, contre 3,7% fin 2023 et 1,6% fin 2019), les ménages intègrent avec retard ce reflux de l'inflation. Si l'écart entre la perception de l'inflation et l'inflation effective se réduit, il semblerait que les ménages anticipent désormais plus d'inflation à long terme. Ainsi, un ancrage de l'inflation anticipée à des niveaux plus élevés pourrait conduire à des taux d'épargne structurellement plus élevés qu'avant la pandémie.
- Les ménages ont pu épargner davantage afin de compenser la baisse de la valeur réelle de leurs patrimoine financier causée par l'épisode de forte inflation entre 2022 et 2023 (phénomène dit « d'encaisse réelle »).
- Les hauts niveaux des taux d'intérêt des crédits à la consommation ont pu restreindre leur accès pour les ménages, conduire à un report de l'achat de certains biens durables et ainsi peser à la baisse sur la consommation.
- Les revenus issus du patrimoine, qui ont contribué aux gains de pouvoir d'achat constatés pendant la période inflationniste, sont plus souvent épargnés que les revenus issus du travail.

- Dans un contexte d'incertitude politique en France, des effets dits « ricardiens » pourraient avoir eu lieu, induisant des comportements attentistes de la part des ménages. En effet, dans un contexte de hausse des dépenses publiques ou d'incertitude sur la conduite de la politique budgétaire, les agents économiques pourraient anticiper une hausse future des impôts et réduire leur consommation en conséquence. Cependant, la validation de cette hypothèse nécessiterait des approfondissements supplémentaires compte tenu de la difficulté à prouver la causalité directe entre augmentation de la dette publique et taux d'épargne.

*Secundo*, des explications structurelles sont apportées :

- Le vieillissement démographique conduit à une plus faible représentation des classes d'âge les plus jeunes qui ont des taux d'épargne plus faibles.
- Les ménages ont pu modifier leur comportement de consommation réduisant l'achat de certains biens, en particulier d'énergie, pour des raisons de « sobriété », ou d'automobiles, dans un marché encore peu lisible en raison de la transition énergétique.

<sup>2</sup> [L'activité suspendue à un regain de confiance](#) - Note de conjoncture - décembre 2024, Insee

# SOMMAIRE

1 Comportement d'épargne des ménages

2 Utilisation de l'épargne brute

3 Placements et patrimoine financiers des ménages

4 Allocation des flux de placements des ménages

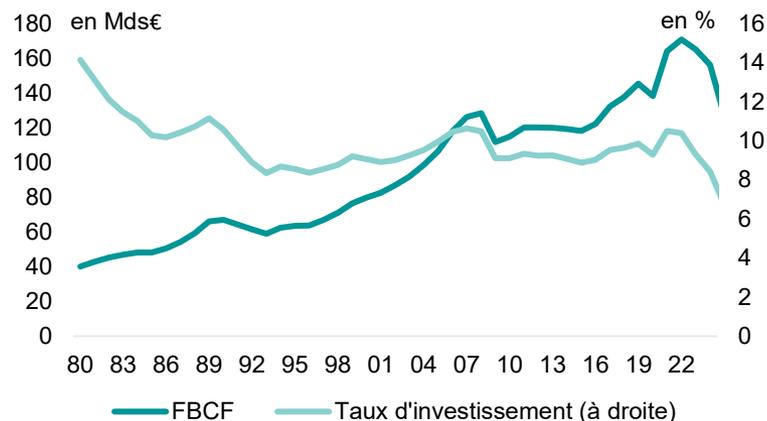
# UTILISATION DE L'ÉPARGNE BRUTE

## LA FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE, MESURE DE L'INVESTISSEMENT EN CAPITAL PHYSIQUE

L'épargne des ménages est utilisée pour constituer un capital physique et réaliser des placements financiers. En plus de l'acquisition de capital des entrepreneurs individuels, la formation brute de capital fixe (FBCF) comprend l'achat de logements par les ménages à des entreprises (promoteurs, organismes HLM, sociétés financières) – donc essentiellement des logements neufs –, les gros travaux d'entretien et d'amélioration des logements ou encore les frais d'agence et de notaires réglés lors d'achats immobiliers. Les transactions sur le marché de l'immobilier ancien ne figurent pas dans la FBCF des ménages car elles sont principalement réalisées entre ménages : la comptabilité nationale consolide les opérations réalisées au sein d'un même secteur institutionnel, l'investissement réalisé par le ménage acquéreur est compensé par la réduction du capital du ménage vendeur. Quant au taux d'investissement des ménages, il correspond à la part de leur RDB utilisée pour la constitution de leur capital physique<sup>3</sup>.

En 2023, la FBCF des ménages a atteint 147,9 Mds€, en repli de 3,6% par rapport à 2022. En 2024, la contraction a accéléré (-6,2% en glissement annuel) pour s'établir à 139 Mds€. Le taux d'investissement est également en repli sur les deux dernières années : il est passé de 10,4% en 2022 à 8,4% en 2024.

**FBCF et taux d'investissement des ménages en France depuis 1980**



Sources : Insee, Crédit Agricole S.A

<sup>3</sup> Le taux d'investissement est donc égal à la FBCF divisée par le RDB.

# UTILISATION DE L'ÉPARGNE BRUTE

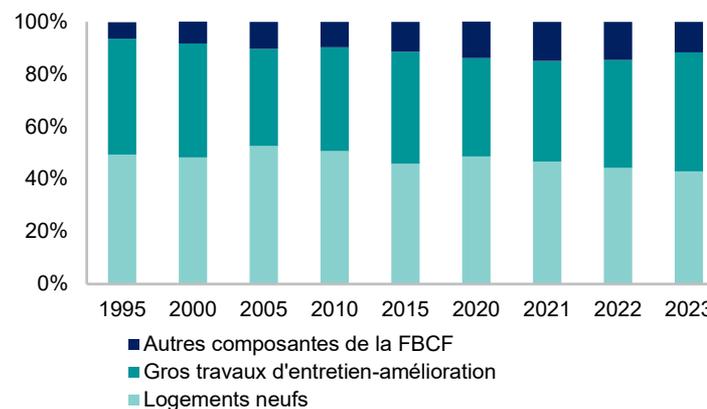
## COMMENT LES MÉNAGES ONT-ILS RÉPARTI LEURS INVESTISSEMENTS POUR LA CONSTITUTION DE LEUR CAPITAL PHYSIQUE ?

En moyenne, entre 2020 et 2023, la FBCF des ménages est répartie comme suit : 45,7% pour les dépenses liées à l'acquisition de logements neufs, 40,6% pour les gros travaux d'entretien-amélioration et 13,8% pour les autres composantes de la FBCF.

Plus en détail, la hausse des taux d'intérêt des crédits à l'habitat a réduit le pouvoir d'achat immobilier des ménages : le nombre de logements neufs réservés de la filière promoteurs a reculé de 29,7% en 2023 et de 6,7% en 2024 (atteignant près de 60 700 unités en 2024).

Ainsi, la composante « achat de logements neufs » de la FBCF des ménages a baissé, de 6,6% en 2023 pour atteindre 63,5 Mds€ (contre 68 Mds€ en 2022). Quant aux dépenses liées aux gros travaux d'entretien-amélioration, elles ont progressé de 6,5% en valeur en 2023. Les données détaillées sur l'utilisation de la FBCF des ménages en 2024 ne sont pas encore disponibles..

Répartition de l'utilisation de la FBCF des ménages



Sources : Ministère de la transition écologique, Crédit Agricole S.A

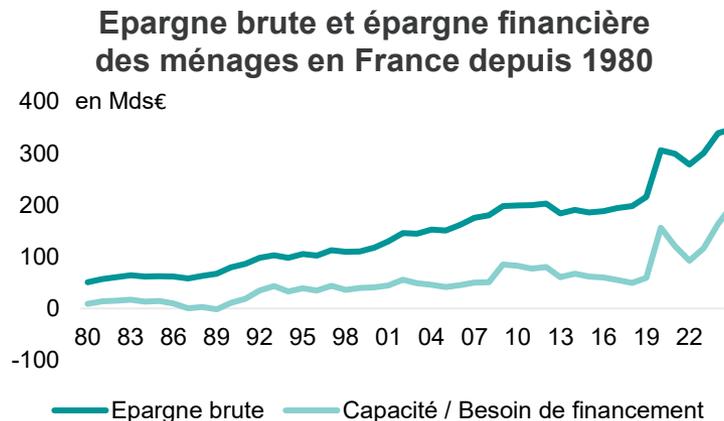
# UTILISATION DE L'ÉPARGNE BRUTE

## UN TAUX D'ÉPARGNE FINANCIÈRE À DES NIVEAUX HISTORIQUEMENT HAUTS

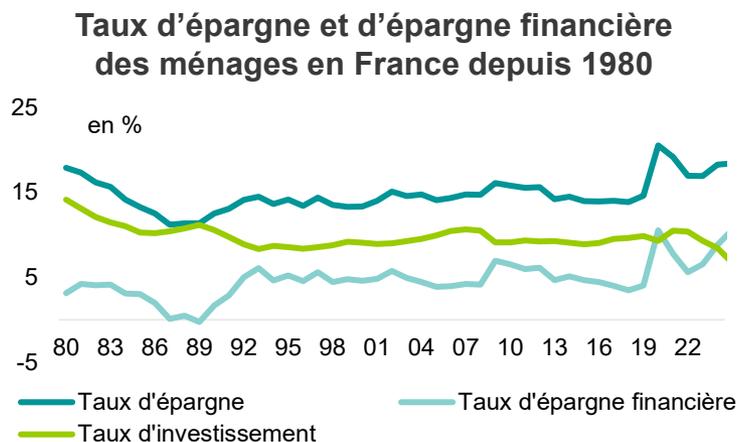
Une fois que leur épargne brute a été affectée à la constitution de leur capital physique, les sommes restantes sont placées par les ménages dans des produits financiers : il s'agit de leur « épargne financière » ou « capacité de financement »<sup>4</sup>. Plus précisément, elle correspond à leur épargne brute à laquelle sont ajoutés les transferts nets en capital ( $\approx$  aides à l'investissement – impôts en capital, -19 Mds€ en 2023 et en 2024) et soustraite la FBCF. Le taux d'épargne financière correspond au ratio entre la capacité de financement et le revenu disponible brut. Ainsi, l'épargne financière des ménages est le résidu de leur revenu qui n'est ni consommé, ni utilisé pour constituer leur capital fixe : elle est utilisée pour acquérir des actifs financiers.

À long terme, les évolutions du taux d'épargne et du taux d'épargne financière sont corrélées, le taux d'investissement étant relativement stable. Ce dernier évolue depuis le milieu des années 90 entre 8% et 10,5%. Toutefois, entre 2022 et 2024, il a connu une forte baisse (de 3,7 points), inégalée depuis la crise immobilière des années 1990. En 2020, le taux d'épargne financière a bondi pour atteindre 10,5%. Malgré une baisse marquée entre 2020 et 2022, il reste à un niveau plus élevé qu'avant la crise sanitaire (5,6% en 2022, contre 4,8% en moyenne entre 2000 et 2019). Depuis 2023, avec la forte baisse du taux d'investissement, le taux d'épargne financière repart nettement à la hausse pour s'établir à 8,8% en 2024.

<sup>4</sup> Lorsque l'épargne financière est négative, on parle de besoin de financement. Depuis 1990, les ménages ont une capacité de financement : ils contribuent positivement au financement des autres secteurs institutionnels de l'économie (entreprises, Etat, reste du monde).



Sources : Insee, Crédit Agricole S.A



Sources : Insee, Crédit Agricole S.A

# SOMMAIRE

- 1 Comportement d'épargne des ménages
- 2 Utilisation de l'épargne brute
- 3 Placements et patrimoine financiers des ménages
- 4 Allocation des flux de placements des ménages

# PLACEMENTS FINANCIERS DES MÉNAGES

## DE QUOI PARLE-T-ON ?

Si l'épargne financière alimente directement les placements financiers, ce n'est pas le seul canal. En effet, de manière agrégée, les ménages dégagent une capacité de financement, mais certains peuvent avoir recours au crédit pour financer leurs dépenses (consommation, achat ou rénovation de logements...) auprès du secteur bancaire. Le flux net de crédit (emprunts nouveaux – remboursements) complète les ressources des ménages et l'excédent (ou le déficit) alimente (ampute) les flux de placements des ménages pris dans leur ensemble.

$$\begin{aligned} \text{Flux net de placements} &= \text{Revenu Disponible Brut} + \text{Flux net de crédits} - \text{Consommation} - \text{Formation Brut de Capital Fixe} \\ &= \text{Epargne financière} + \text{Flux net de crédits} \end{aligned}$$

### Compte des ménages

Ressources	Emplois			
Revenu disponible brut (RDB)	Consommation			
	Investissement actifs non financiers (FBCF)	Epargne brute	Epargne financière ΔCrédit net	Placements nets
	Remboursement de crédit			
Crédit nouveau	Placements nets			

$$\text{Taux d'épargne} = \text{Epargne brute} / \text{Revenu} = (\text{Revenu} - \text{Conso}) / \text{Revenu}$$

$$\text{Taux d'épargne financière} = \text{Epargne financière} / \text{Revenu} = (\text{Revenu} - \text{Conso} - \text{FBCF}) / \text{Revenu}$$

$$\text{Placements financiers} = \text{Epargne financière} + \Delta\text{crédit net} = \text{Revenu} + \Delta\text{crédit net} - \text{Conso} - \text{FBCF}$$

# PLACEMENTS FINANCIERS DES MÉNAGES

## DES FLUX NETS DE CRÉDITS EN BAISSSE DU FAIT DE LA FAIBLESSE DE LA PRODUCTION DE CRÉDITS À L'HABITAT

### *Une baisse des flux nets de crédits à l'habitat mais une dynamique favorable pour les crédits à la consommation*

En 2024, le flux net de crédits des ménages est quasi-nul, à 1,9 Md€ (pour un encours de 1 729,1 Mds€ à fin 2024) : si l'encours des crédits à la consommation augmente de 6,5 Mds€ (une hausse de 3% de l'encours), celui des crédits à l'habitat des ménages baisse de 9,4 Mds€ (soit une baisse de 2,7% sur un an de l'encours, un recul qui ne s'était jamais produit sur les trente dernières années – historique de la série). La variation d'encours des autres crédits est de 4,8 Mds€. Entre 2017 et 2022, le flux net moyen de crédit a été de 79,5 Mds€. En 2023, le flux de crédits des ménages était déjà en baisse, à 21 Mds€ : 15,4 Mds€ pour les crédits à l'habitat, 2,8 Mds€ pour les crédits à la consommation et 2,8 Mds€ pour les autres crédits.

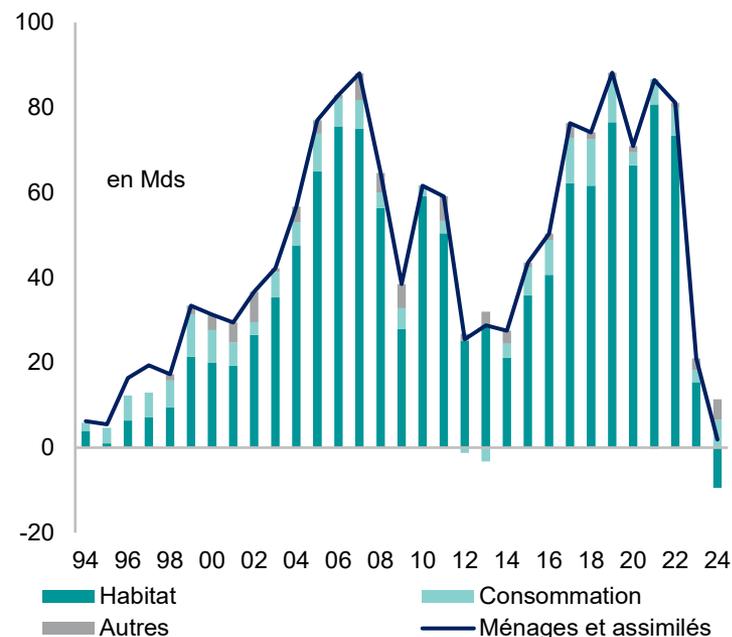
### *Production de crédits à l'habitat*

Dans le sillage de la hausse des taux longs, les taux des crédits à l'habitat des ménages sont passés de 1,1% en décembre 2021 à 3,6% en décembre 2023. Ils ont depuis baissé, à la faveur de l'assouplissement monétaire qui a fait baisser les taux longs, à 3,14% en décembre 2024. La baisse du pouvoir d'achat immobilier des ménages provoquée par la hausse des taux d'emprunt a réduit la production de crédits à l'habitat : elle a reculé de 40,4% en 2023, s'établissant à 166,4 Mds€ (279 Mds€ en 2022). Si les taux d'intérêt des crédits à l'habitat des ménages ont en effet légèrement baissé dans le courant de l'année 2024, ils restent à des niveaux élevés par rapport à la période 2016-2022 où ils étaient compris entre 1,1% et 2,3%. Ainsi, la production de crédits habitat s'est établie à 144,1 Mds€ en 2024, soit une nouvelle baisse de 14,3% sur un an. Un léger rebond a toutefois eu lieu depuis mi-2024.

### *Production de crédits à la consommation*

Côté crédits à la consommation (hors découverts), après avoir baissé de 5% en 2023, leur production a stagné en 2024 pour s'établir à 72,7 Mds€ (soit le niveau de 2019). L'absence de dynamique dans la production de prêts à la consommation s'explique par la moindre appétence des ménages pour l'achat à crédit de véhicules neufs ou d'occasion et la hausse des taux des prêts accordés qui a freiné le recours à l'emprunt pour procéder à des travaux d'entretien-rénovation.

Flux nets de crédits des ménages



Sources : Banque de France, Crédit Agricole S.A

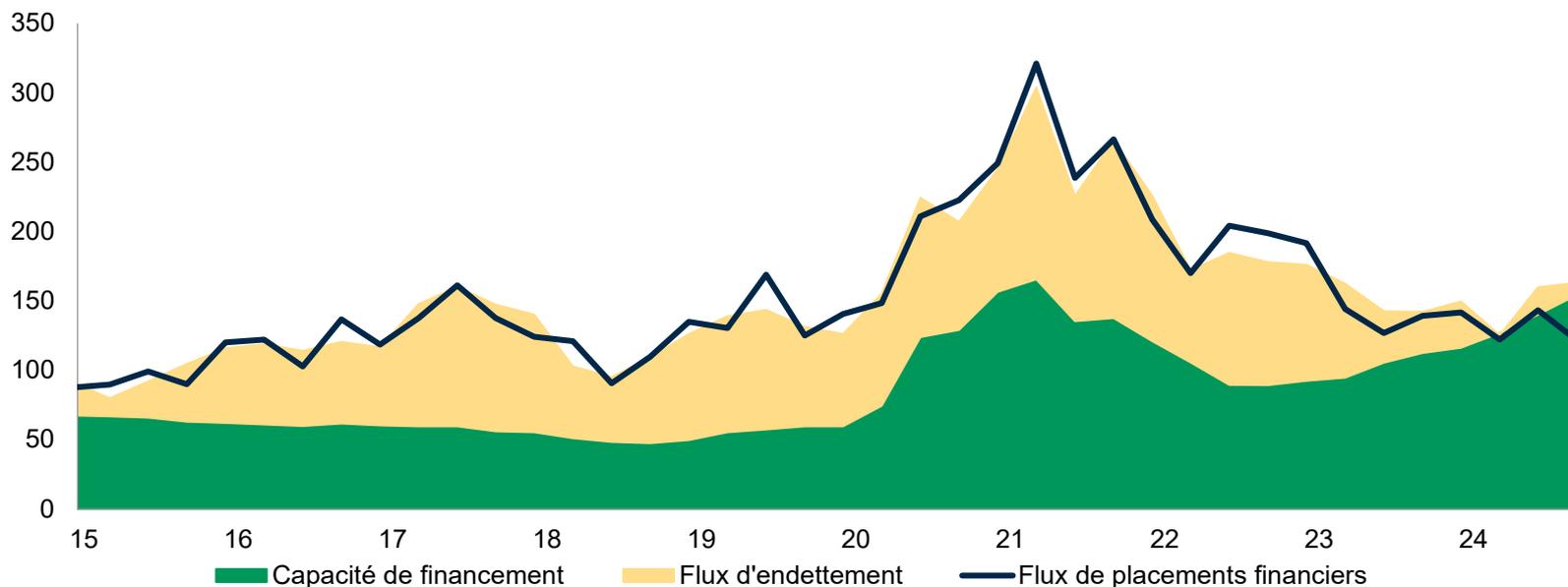
# PLACEMENTS FINANCIERS DES MÉNAGES

## FLUX NETS DE PLACEMENTS

Comme évoqué précédemment, les flux nets placés par les ménages dans les produits financiers, sont obtenus en ajoutant à l'épargne financière les flux nets de crédits. Pour rappel, ces derniers sont positifs si les ménages empruntent (production de crédit) plus qu'ils ne remboursent et sont négatifs inversement.

On constate qu'en raison de la forte réduction des flux nets de crédits, quasi nuls en 2024, et malgré la hausse de l'épargne financière, les flux de placement se sont réduits en 2023 et stabilisés en 2024 (au T3, dernière date connue).

**Flux de placements financiers = Capacité de financement + variation de la dette<sup>5</sup>**



Sources : Banque de France, Crédit Agricole S.A

<sup>5</sup> Des écarts existent pour les dernières données disponibles.

La Banque de France les corrige progressivement en affinant les données présentes dans les Comptes Nationaux Financiers.

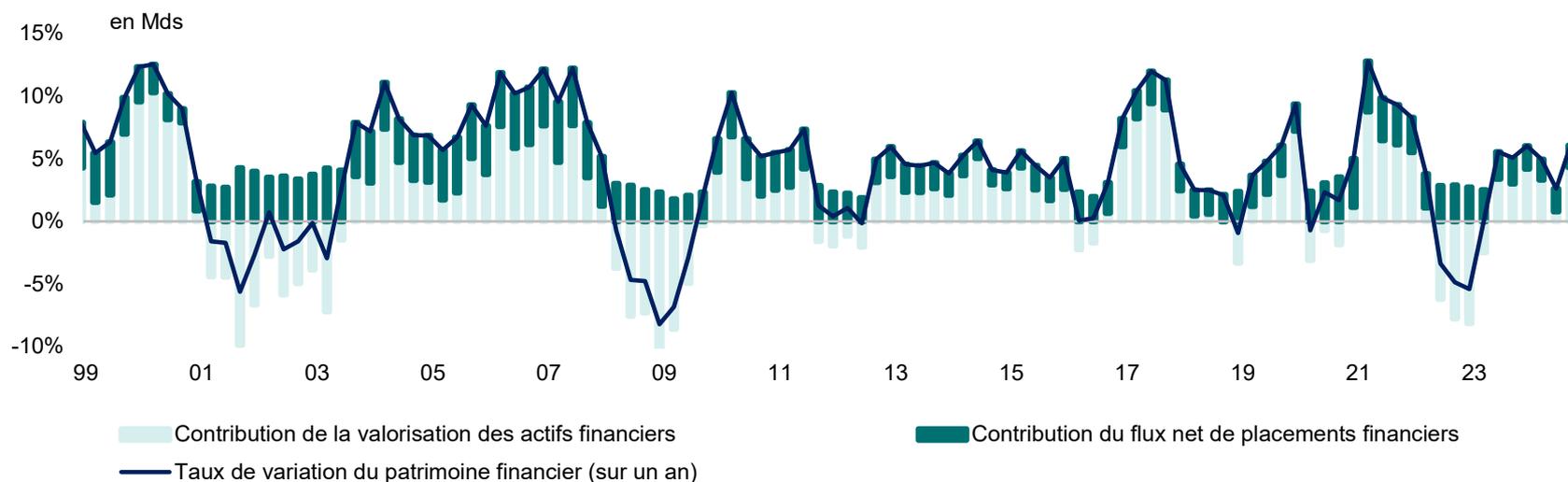
# PLACEMENTS FINANCIERS DES MÉNAGES

## PATRIMOINE FINANCIER DES MÉNAGES : FLUX NETS DE PLACEMENTS ET EFFET VALORISATION

Le patrimoine financier des ménages est constitué de l'accumulation des flux nets de placements (qui comprennent les intérêts capitalisés), mais sa valeur intègre également l'évolution des prix de marché des produits financiers. Le patrimoine financier des ménages à une date donnée est égal au patrimoine financier à la période précédente auquel s'ajoute le flux net de placements entre les deux dates ainsi que les

ajustements liés à la revalorisation des actifs détenus. En moyenne sur les vingt-cinq dernières années, le patrimoine financier des ménages a progressé de 4,3% par an, dont 2,8% liés aux flux nets de placements chaque année et 1,5% liés aux effets de valorisation, lesquels sont toutefois très volatils.

### Contributions à l'évolution du patrimoine financier des ménages



Sources : Banque de France, Crédit Agricole S.A

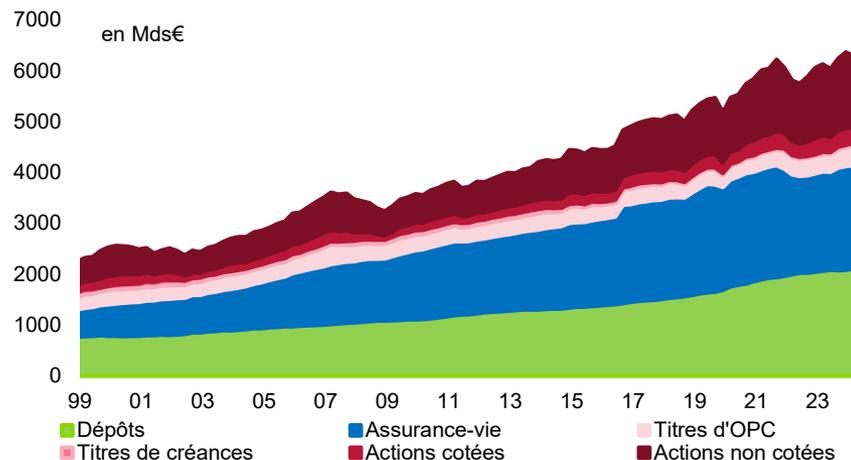
# PLACEMENTS FINANCIERS DES MÉNAGES

## PATRIMOINE FINANCIER DES MÉNAGES : DÉCOMPOSITION PAR PLACEMENT

Fin 2021, le patrimoine financier des ménages a atteint 6 226,1 Mds€. Il a progressé de 8,3% sur un an, grâce aux flux nets de placement pour 2,8% et pour 5,5% en raison des performances exceptionnelles sur les marchés financiers (+29% pour le CAC 40 en 2021). En 2022, le patrimoine financier des ménages a en revanche baissé (-5,4%) : les flux de placements ont contribué pour 2,7%, alors que l'effet de valorisation était fortement négatif (-8,1%) en raison de la baisse du marché action (-9,5% pour le CAC 40) et du marché obligataire du fait de la hausse des taux de la BCE. Malgré l'érosion progressive des flux net de placement, les baisses de taux directeurs décidées par la BCE et la bonne tenue de la bourse (performance composée de 14,6% du CAC 40 en 2023 et 2024), le patrimoine financier des ménages a progressé d'environ 6% sur un an au T4 2023 comme au T3 2024, avec un effet de valorisation de plus de 4% dans les deux cas et une contribution des flux de placements inférieure à 2%. Au T3 2024, le patrimoine financier des ménages s'élevait à 6 411 Mds€.

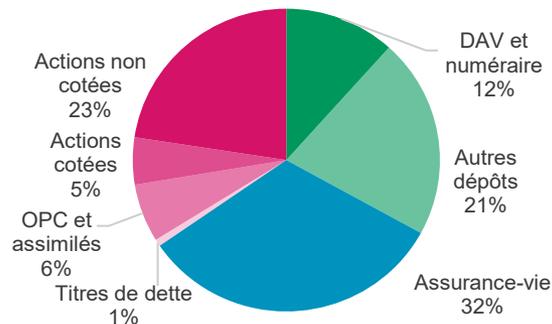
Aujourd'hui le patrimoine financier des ménages est constitué d'environ un tiers de dépôts bancaires, un tiers d'assurance-vie (dont près de 70% de fonds en euros) et un tiers de valeurs mobilières. Si les valeurs mobilières, en particulier les actions et actions non cotées (qui sont en grande partie des parts de sociétés détenues par leurs dirigeants), constituent ainsi une part significative du patrimoine des ménages, ils représentent une faible part des flux de placements (moins de 3% en moyenne sur vingt-cinq ans). L'effet de la valorisation aux prix de marché des encours prédomine pour les actions : en moyenne, 90% de la variation de l'encours (de 5,2% par an) sur les vingt-cinq dernières années est lié à l'effet de valorisation.

### Patrimoine financier des ménages



Sources : Banque de France, Crédit Agricole S.A

### Structure du patrimoine financier des ménages au T3 2024



Sources : Banque de France, Crédit Agricole S.A

# SOMMAIRE

- 1 Comportement d'épargne des ménages
- 2 Utilisation de l'épargne brute
- 3 Placements et patrimoine financiers des ménages
- 4 Allocation des flux de placements des ménages

# ALLOCATION DES PLACEMENTS FINANCIERS DES MÉNAGES

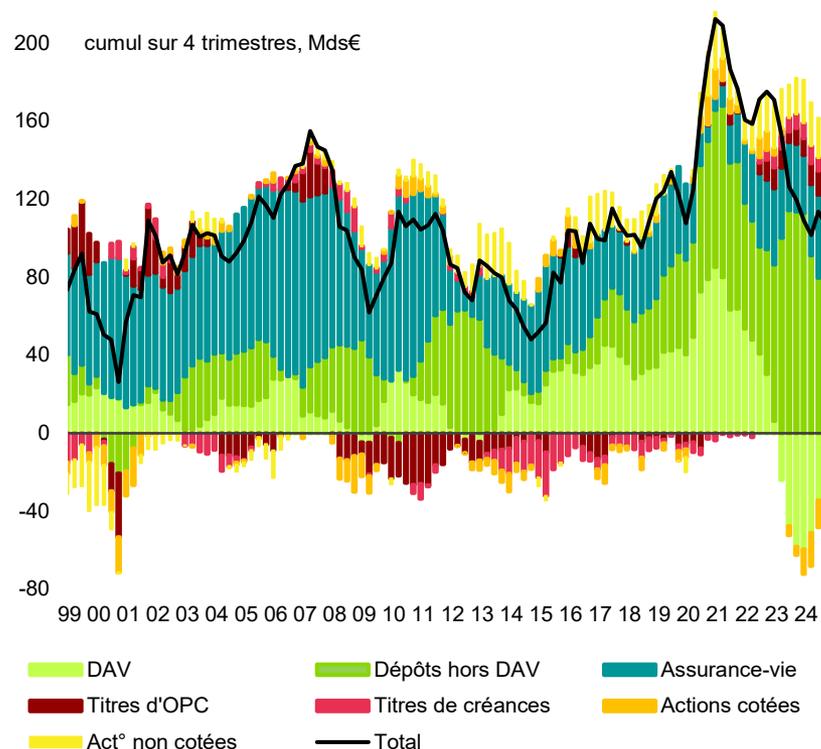
## RÉPARTITION DES PLACEMENTS DES MÉNAGES

Les ménages allouent leurs placements financiers vers différents produits, arbitrants principalement en fonction de leur horizon de placement, du rendement espéré, de la fiscalité, des coûts de transaction, de leur aversion au risque, de leur revenu, de leur patrimoine et de leur niveau d'éducation financière. Historiquement, les ménages manifestent une préférence pour les dépôts bancaires et l'assurance-vie, qui sont le réceptacle de la majorité de leurs flux de placements financiers. Cela témoigne de la faible appétence des ménages pour les produits risqués.

Alors que l'assurance-vie était largement majoritaire dans les flux de placements durant la décennie 2000 (78% des flux nets de placement en moyenne), entre 2017 et 2023, les dépôts prédominaient largement (deux tiers des flux), mais l'assurance-vie semble reprendre le pas sur les dépôts fin 2024. Notons que les flux en assurance-vie sont composés en grande partie des intérêts capitalisés dans les supports en euros. Également, depuis 2020, les flux placés en valeurs mobilières ont repris une place dans les placements des ménages (environ 15-20% du flux placé).

Les comptes financiers des ménages, permet d'avoir une vision historique de l'ensemble du patrimoine financier des ménages (et assimilés) par types de produits, en stock et en flux, mais ils ne sont disponibles que jusqu'au T3 2024. Pour les dépôts et l'assurance-vie, les statistiques monétaires de la Banque de France et les statistiques de France Assureurs fournissent des informations complémentaires plus récentes que nous utiliserons pour décrire les évolutions de ces produits.

### Flux de placements des ménages (y compris intérêts capitalisés)



Sources : Banque de France, Crédit Agricole S.A

# ALLOCATION DES PLACEMENTS FINANCIERS DES MÉNAGES

## DÉPÔTS BANCAIRES : FORTE DÉCOLLECTE DES DÉPÔTS À VUE EN 2023

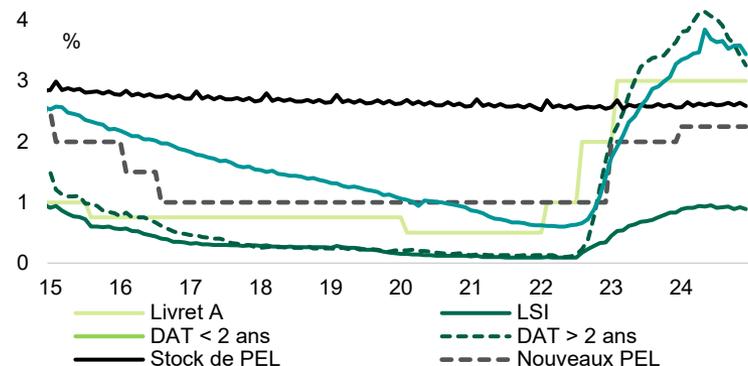
Au troisième trimestre 2024, 33% du patrimoine financier des ménages français était composé de numéraires, dépôts à vue et autres dépôts bancaires rémunérés (épargne réglementée, comptes à terme et livrets ordinaires). Les dépôts à vue (DAV) offrent le niveau de liquidité le plus élevé parmi les produits disponibles. Néanmoins, les DAV des ménages ne sont généralement pas rémunérés.

En 2024, les dépôts bancaires détenus par les ménages ont collecté de 16,1 Mds€ après avoir collecté 41,7 Mds€ en 2023. Depuis la collecte record de 2020 (149 Mds€), les flux de placements vers les produits bancaires ont progressivement décliné. En particulier, les DAV, très prisés jusqu'en 2021, en raison de la faible compétitivité des autres produits du fait de taux très bas, ont vu leur collecte tomber en 2022, quand la BCE a commencé à remonter ses taux, puis ont connu une décollecte très forte en 2023 (-57,6 Mds€) et de moindre ampleur en 2024 (-16,3 Mds€).

En 2023, cette baisse des encours de DAV s'expliquait par l'arbitrage opéré par les ménages en faveur de produits financiers mieux rémunérés : les dépôts à terme (DAT) ont collecté 84,4 Mds€, dont 60,1 Mds€ pour les DAT d'une durée inférieure à deux ans, tandis que l'encours de l'ensemble des livrets d'épargne gagnait 46,7 Mds€.

Parmi les livrets d'épargne, les livrets A, bleus et LDDS, qui bénéficient d'une même rémunération, ont bénéficié d'un flux net positif de 63,6 Mds€. Les livrets d'épargne populaire ont quant à eux collecté de 23,9 Mds€, à la faveur d'un taux annuel moyen de 5,93% en 2023, contre 3,1% en 2022. Au contraire, les livrets soumis à l'impôt (LSI) ont décollecté de 42,2 Mds€, du fait d'un écart de rémunération record par rapport au livret A début 2023, qui s'est atténué ensuite. Alors que le taux du livret A était de 3% en 2023, la rémunération annuelle des LSI a été en moyenne de 0,67%.

### Taux de rémunération des dépôts des ménages



Sources : Banque de France, Crédit Agricole S.A

# ALLOCATION DES PLACEMENTS FINANCIERS DES MÉNAGES

## DÉPÔTS BANCAIRES : ARBITRAGE EN FAVEUR DES LIVRETS D'ÉPARGNE EN 2024

En 2024, alors que la décollecte des DAV s'est nettement réduite et que leur taux de rémunération a commencé à se tasser, les flux de placement vers les DAT ont diminué (26,7 Mds€). Contrairement à 2023, la collecte sur les DAT d'une durée supérieure à deux ans (16,7 Mds€) a dépassé celle sur les DAT à court terme (10 Mds€), l'écart des taux de rémunération se réduisant.

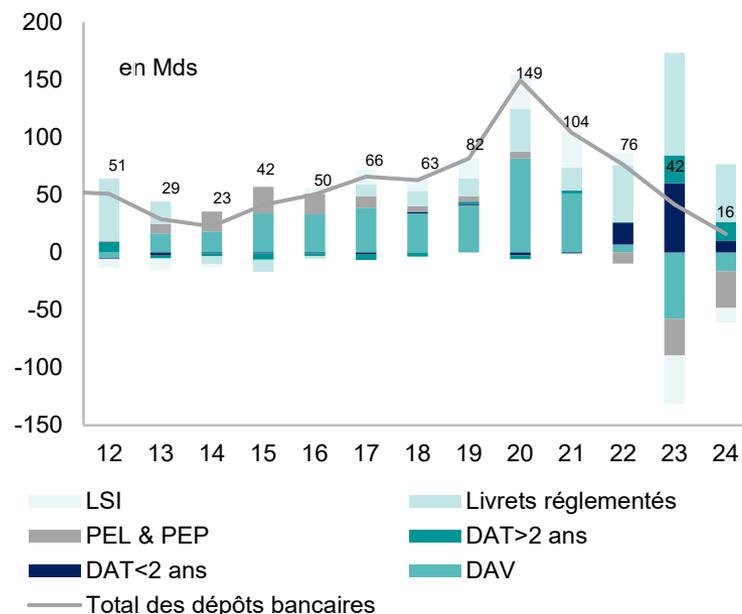
Les livrets d'épargne sont les grands gagnants, collectant 37,5 Mds€ en 2024, dont 28 Mds€ pour les livrets A et bleus. Si tous les livrets réglementés conservent une collecte positive (50,1 Mds€ au total), bien qu'en baisse, les livrets ordinaires (ou livrets soumis à l'impôt) continuent de voir leurs encours diminuer (-12,8 Mds€). Malgré la réduction de l'écart par rapport au livret A, les taux de rémunération inférieurs à 1% des livrets ordinaires restent nettement moins attractifs en 2024.

Au-delà de ces produits bancaires relativement liquides, les dépôts bancaires comprennent également des produits d'épargne contractuelle tels que le plan épargne logement (PEL) et le plan d'épargne populaire (PEP).

Depuis 2022, les PEL décollectent et ce, plus nettement sur 2023 et 2024 (-30,2 Mds€ en 2023 et -30,6 Mds€ en 2024). Leur taux de rémunération est en effet devenu peu compétitif : le taux du Livret A a été fixé à 3% à partir d'août 2022 quand le taux des nouveaux PEL ouverts n'a été réévalué à 2% qu'à partir de janvier 2023 puis à 2,25% en janvier 2024. De plus, les ménages ont progressivement débloqué les PEL ouverts pendant la période de taux bas, afin de bénéficier de taux de crédit plus compétitifs que ceux du marché, quand ceux-ci augmentaient.

Le PEP est un produit en extinction, on ne peut plus en ouvrir depuis 2003, même si les anciens plans peuvent toujours être alimentés. Leur collecte annuelle est négative depuis 2001. Aujourd'hui ils perdent un peu plus d'un milliard par an et leur encours est inférieur à 10 Mds€ fin 2024.

### Flux de placements vers les dépôts bancaires



Sources : Banque de France, Crédit Agricole S.A

# ALLOCATION DES PLACEMENTS FINANCIERS DES MÉNAGES

## ASSURANCE-VIE : UNE COLLECTE NETTE TOUJOURS DYNAMIQUE

France Assureurs publie mensuellement un panel de données sur l'assurance-vie gérée par les assureurs en France (cotisations vie et capitalisation, prestations, provisions mathématiques).

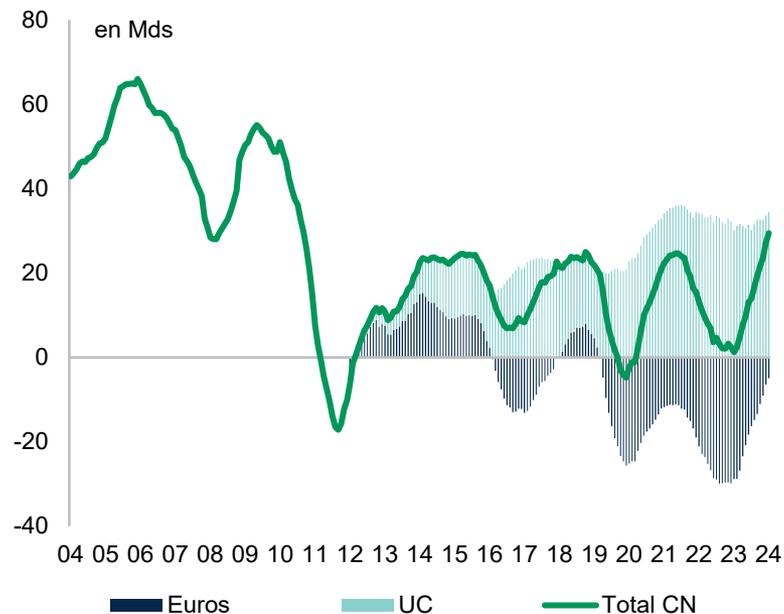
Au troisième trimestre 2024, l'encours d'assurance-vie représentait près de 31,4% du patrimoine financier des ménages, selon les données fournies par les comptes nationaux financiers publiés par la Banque de France. Le succès de l'assurance-vie auprès des ménages français tient à trois attraits majeurs :

- Les plus-values et intérêts des montants investis peuvent être exonérés d'impôts sur le revenu s'ils sont conservés pendant au moins huit ans après l'ouverture du contrat.
- L'assurance-vie est un outil de transmission de patrimoine qui n'est pas soumis aux droits de succession.
- Le support en euros offre une garantie du capital versé et une acquisition définitive des intérêts annuels versés par l'assureur.

Les encours des supports en euros représentent 70% des provisions mathématiques d'assurance-vie (85% fin 2011). Le reste est investi dans les supports en unité de compte (UC) qui incluent des OPC (actions, obligations, diversifiés, structurés, immobiliers...).

Les cotisations nettes vers l'assurance-vie (hors intérêts capitalisés) s'élèvent à 29,4 Mds€ en 2024, après 1,3 Md€ en 2023. En 2023, les supports en euros ont décollecté de 28,9 Mds€, sous l'effet de l'attractivité accrue de l'épargne bancaire. Alors que le taux moyen de revalorisation des supports en euros était de 2,6% (net de frais de gestion) selon l'ACPR, le taux versé sur le livret A était de 3%. Quant aux supports en UC, leur collecte nette atteint 30,2 Mds€, soit un montant au-dessus de la moyenne depuis 2012 qui s'établit à 19,7 Mds€. En 2024, la collecte nette totale s'est a connu un redressement et atteint 29,4 Mds€, dont 34,4 Mds€ sur les UC, tandis que celle des supports euros se redresse mais reste négative (-5 Mds€).

### Collecte nette de l'assurance-vie



Sources : France Assureurs, Crédit Agricole S.A

# ALLOCATION DES PLACEMENTS FINANCIERS DES MÉNAGES

## VALEURS MOBILIÈRES : UNE DYNAMIQUE FAVORABLE POUR LES OPC DEPUIS 2020, EN PARTICULIER LES MONÉTAIRES

Les encours d'OPC, de titres de dette et de produits de fonds propres (actions cotées, actions non-cotées et autres participations) ne sont disponibles que trimestriellement. Les données du T4 2024 n'ont pas encore été publiées par la Banque de France, comme indiqué précédemment ([p. 18](#)).

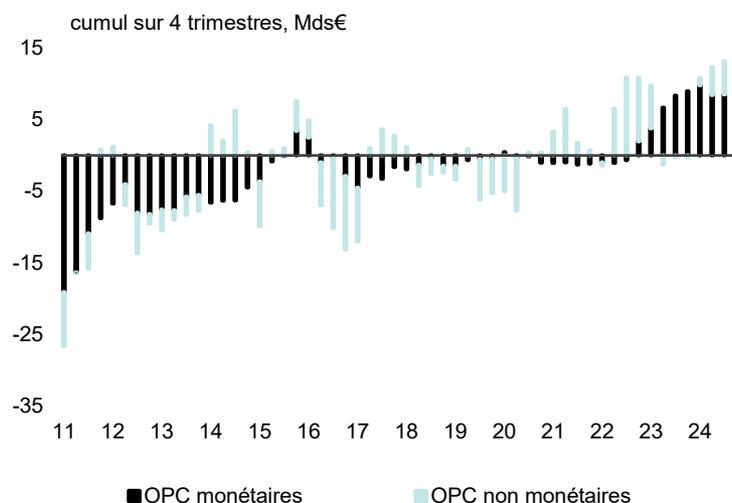
### OPC monétaires

Concernant les OPC, seul leur actif net est publié selon un rythme mensuel par la Banque de France. Le niveau de granularité proposé ne permet pas de distinguer le type de détenteur (ménages, sociétés non-financières ou sociétés financières). Selon nos estimations préliminaires, au regard des données disponibles à ce jour, le flux vers les OPC monétaires pourrait atteindre 6 Mds€ en 2024 (contre 8 Mds€ en 2023). Dans un contexte de baisse des taux directeurs, le rendement des produits de court terme (bons du Trésor, certificats de dépôt, billets de trésorerie) devrait baisser et les OPC monétaires légèrement perdre en attractivité.

### OPC non-monétaires

Les actifs détenus par les ménages *via* des OPC non-monétaires représentent 4,7% de leur patrimoine financier : 2,7% pour les OPC actions et 2% pour les OPC obligataires. En 2023, les ménages ont retiré 0,5 Md€ des OPC non monétaires. En 2024, la collecte devrait reprendre pour s'établir à 4 Mds €.

### Flux de placements des ménages vers les OPC



Sources : Banque de France, Crédit Agricole S.A

# ALLOCATION DES PLACEMENTS FINANCIERS DES MÉNAGES

## VALEURS MOBILIÈRES : DES RÉALITÉS DIVERSES EN FONCTION DE LA CLASSE D'ACTIF

### Titres de créance

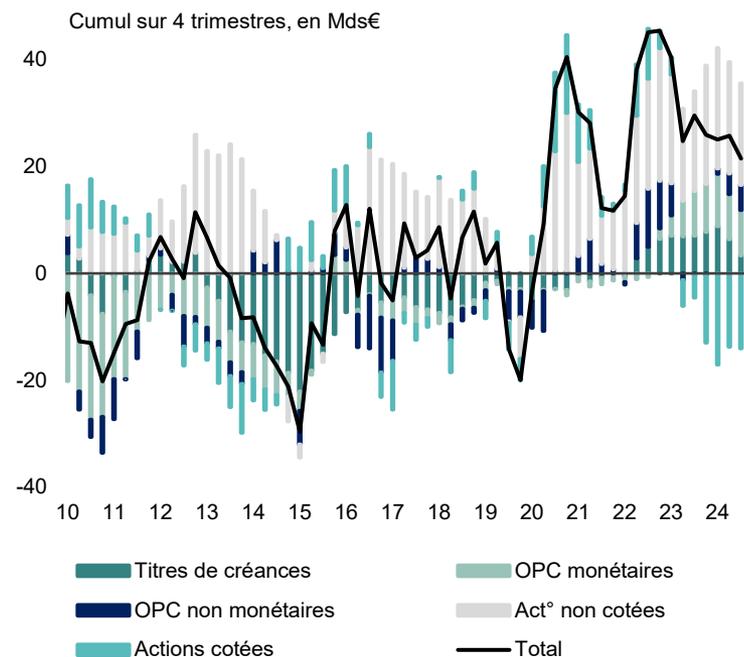
Les titres de créance détenus directement par les ménages représentent aujourd'hui une très faible part (0,8%) de leur patrimoine financier. À 75%, ce sont des titres de moyen et long termes. Les flux vers ces placements devraient s'établir à 6 Mds€ en 2024, selon nos prévisions, stable par rapport à 2023, compte-tenu de la baisse des taux directeurs de la BCE qui rendent ces produits légèrement moins attractifs.

### Actions

Les produits de fonds propres détenus en direct sont constitués par les actions cotées et les actions non cotées (et autres participations). Si les actions cotées ne pèsent que pour 5% du patrimoine financier des ménages, les actions non cotées (et autres participations) en représentent 22,6%. Principalement émises par des PME et TPE, ces actions non cotées sont généralement détenues par les dirigeants qui sont aussi propriétaires ainsi que leur famille. L'absence d'un marché organisé pour les actions non cotées rend leur évaluation difficile en comptabilité nationale. Afin de contourner cette difficulté, le ratio cours boursier sur bénéfices à partir d'un échantillon d'actions cotées peu liquides est calculé. Ce ratio est alors multiplié par la valeur des fonds propres des entreprises non cotées, ce qui permet d'obtenir une estimation de leur valeur.

Avec la performance négative des marchés actions en France (-2,1% en 2024 pour le CAC 40), le flux (hors valorisation) vers les actions cotées est attendu négatif à -5 Mds€, contrairement à celui vers les actions non cotées (et autres participations), moins volatil, qui s'établirait à 20 Mds€ (après 22 Mds€ en 2023 et 21 Mds€ en 2022).

### Flux de placements des ménages en valeurs mobilières



Sources : Banque de France, Crédit Agricole S.A

# CONSULTEZ NOS DERNIÈRES PARUTIONS EN ACCÈS LIBRE SUR INTERNET

Date	Titre	Thème
08/04/2025	<a href="#">France – Le nombre d'entreprises économiquement actives bondit de 42% entre 2014 et 2022</a>	France
08/04/2025	<a href="#">Asie – Le tsunami Trump a frappé</a>	Asie
07/04/2025	<a href="#">Liberation day – Premières conclusions</a>	Monde
07/04/2025	<a href="#">Union européenne – Le D-Day d'une réciprocité arbitraire</a>	Union européenne
04/04/2025	<a href="#">Monde – Scénario 2025-2026 : le temps des paris</a>	Monde
04/04/2025	<a href="#">Monde – L'actualité de la semaine</a>	Monde
03/04/2025	<a href="#">Indonésie : le décrochage des marchés, signal d'une économie en plein doute</a>	Asie
03/04/2025	<a href="#">Moyen-Orient – Viens à la maison ! La course aux IDE dans le Golfe</a>	Moyen-Orient
02/04/2025	<a href="#">Espagne – Le plan de relance toujours en retard</a>	Zone euro
02/04/2025	<a href="#">Royaume-Uni – Une déclaration du printemps douloureuse pour les souffrants</a>	Royaume-Uni
31/03/2025	<a href="#">France – Un déficit public un peu inférieur à ce qui était prévu en 2024, mais toujours trop élevé</a>	France
28/03/2025	<a href="#">Monde – L'actualité de la semaine</a>	Monde
27/03/2025	<a href="#">Chine : le changement de discours des autorités sera-t-il suffisant pour raviver la confiance ?</a>	Asie
25/03/2025	<a href="#">Énergies renouvelables – 2024, une année marquée par le ralentissement de l'éolien terrestre contrairement à l'éolien flottant qui retrouve espoir</a>	France - Énergies
24/03/2025	<a href="#">Parole de banques centrales – La BOE a gardé ses taux inchangés en mars, face à l'intensification des incertitudes</a>	Royaume-Uni
21/03/2025	<a href="#">Monde – L'actualité de la semaine</a>	Monde
20/03/2025	<a href="#">France : un peu moins de croissance et d'inflation en 2025 et 2026, selon la Banque de France</a>	France

IHADDADEN Juba

+33 1 57 72 42 55 

juba.ihaddaden@credit-agricole-sa.fr



**MERCI DE VOTRE  
ATTENTION**

POUR CONSULTER OU VOUS ABONNER  
À NOS PUBLICATIONS SUR INTERNET :  
<http://etudes-economiques.credit-agricole.com>

Nos publications économiques non confidentielles sont également accessibles sur l'application « Études Eco » disponible sur [l'App Store](#) et sur [Google Play](#)

**Crédit Agricole S.A. — Études Économiques Groupe**  
12 place des Etats-Unis – 92127 Montrouge Cedex

**Directeur de la Publication :** Isabelle Job-Bazille - **Rédacteur en chef :** Armelle Sarda

**Documentation :** Elisabeth Serreau - **Statistiques :** Datalab ECO

**Secrétariat de rédaction :** Fabienne Pesty

Contact: [publication.eco@credit-agricole-sa.fr](mailto:publication.eco@credit-agricole-sa.fr)

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.